



Avignon, le 10 janvier 2012

L'inspecteur d'académie  
directeur des services départementaux  
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement  
Collèges publics et privés  
Lycées publics et privés

Mesdames les directrices et  
Messieurs les directeurs  
des écoles élémentaires  
s/c de Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs chargés de circonscription



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



INSPECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

Division de la Scolarité

Dossier suivi par  
Michèle BRAINIEZ  
Téléphone  
04 90 27 76 35  
Fax  
04 90 27 76 79  
Mél.  
michele.brainiez  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

**Objet** : séjours de vacances proposés par les Pupilles de l'Enseignement Public

Les Pupilles de l'Enseignement Public (P.E.P.), sensibles aux valeurs de laïcité et de solidarité, interviennent au profit de milliers d'enfants, d'adolescents, de familles et de personnes en situation de handicap.

Pour les P.E.P., les vacances sont un moment privilégié pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté, l'accèsion à l'autonomie et l'épanouissement.

Des aides et des bourses attribuées en fonction des revenus permettent de diminuer le coût des séjours.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site [www.lespep.org](http://www.lespep.org) ou vous adresser à l'enseignant coordinateur, Monsieur Vincent VENDEVILLE (tél : 04 42 52 72 00 fax : 04 42 52 72 09 E-mail : pole.pep.paca@ pep13.org).

**Signé par : Bernard LELOUCH**

**PJ** : dépliant régional « Séjours avec les P.E.P. été 2012 »

## ES PEP

### 3-sécurité

Des compétences  
D, les animateurs BAFA, les surveillants de  
travaux des activités spécifiques par des  
le personnel de service)  
de l'hygiène et de la diététique  
sanitaire  
des réglementations en vigueur

### 3-épanouissement

Autonome et responsable  
d'autres horizons  
des activités nouvelles

une démarche de projet,  
des ins et culturels,  
pour atteindre ces objectifs.

avec de nombreux organismes : CAF, MSA, UNAT,  
services publics (Poste, SNCF, EDF, Hôpitaux,  
parterments)

### Crédit Mutuel des Alpes de Haute Provence

Victor Hugo - 04000 DIGNE LES BAINS  
Tél. : 02.32.83.60.04

### Crédit Mutuel A.E. des Hautes Alpes

Passage Montjoie - 05000 GAP  
Tél. : 02.32.83.60.05

### Crédit Mutuel E. des Bouches du Rhône

avenue Méditerranée 8 square Cantini  
13000 MARSEILLE CEDEX 09 - Tél. : 02.32.03.00.13

### Crédit Mutuel M.A.E. du Var

Champolo 1 B rue Victor Raymonenq  
83000 TOULON - Tél. : 02.32.83.60.83

### Crédit Mutuel M.A.E. du Vaucluse

Le Gallée-17 Boulevard de Sixte Isnard  
84000 VIGNON Cédex 9 - Tél. : 02 32 83 60 84

[www.mae.fr](http://www.mae.fr)

avec toutes les protections de la MAE.

à toute étape de la vie la MAE vous accompagne  
avec la meilleure protection au meilleur prix.

naissance :	MAE TOUT PETIT
de l'enfance au lycée :	ASSURANCE SCOLAIRE ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE
études :	MAE ETUDIANT MAE HABITATION ETUDIANT
activité :	MAE SOLO/DUO MAE FAMILLE MAE HABITATION

ELLE AIME BIEN, PROTÈGE BIEN.

FCS B 588 505 354

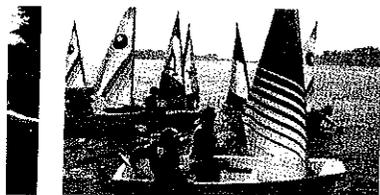


## UNE BANQUE QUI N'A PAS D'ACTIONNAIRES MAIS DES CLIENTS-SOCIÉTAIRES, ÇA CHANGE TOUT.

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative, qui appartient à ses clients-sociétaires : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur Caisse locale en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel rend des comptes, et non à des actionnaires.

**Crédit Mutuel**  
banque à qui parler

[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)



(Var)

3 (14 jours) 6 / 17 ans

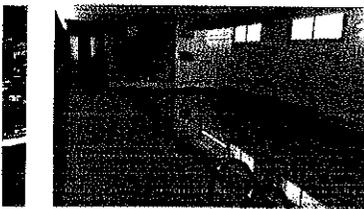
3 (14 jours)

1 plage, dans un grand parc ombragé et clos.  
les adolescents.  
ombragées du Centre. Plusieurs salles d'activités.  
ans, 10/13 ans et 14/17 ans.  
te de ces différentes tranches d'âges.

- Voile (3 séances)
- Journée au parc d'attraction « Ok Corral »
- Tournois sportifs
- Organisation d'un spectacle

\*Tarif  
Boches du Rhône  
830 €

du département 06, nous consulter  
tenus grâce à un effort particulier des PEP 13, aux  
es communes.



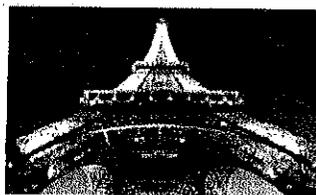
(Pays de Haute-Provence)

6 / 12 ans

certains aménagés à 2 km d'un village de  
plus de 500 habitant. Les locaux du collectif  
les repas annuels. Au fil de son développement.

irque  
activités traditionnelles. Les lieux de  
les amis.  
l'été avec un programme professionnel.  
massive. L'été est idéal pour les  
pour les enfants.

\*Tarif  
Boches du Rhône  
830 €



## LE PARI'S DU SPECTACLE - SAINT DENIS (Seine Saint-Denis)

DATES : 23/07 au 30/07 (8 jours) 06/08 au 13/08 (8 jours) 12 / 15 ans

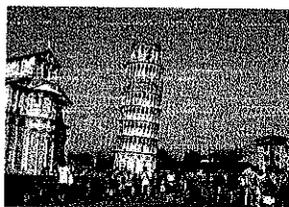
SITUATION : proche de Paris et à proximité du métro, l'auberge de Saint-Denis est un manoir du XIXe siècle au cœur d'un parc très agréable.

HÉBERGEMENT : Chambres de 2 à 6 lits avec salle d'activités, un grand réfectoire. Ce centre allie deux qualités essentielles pour la région : le calme et la proximité des lieux de visites.

ACTIVITÉS : Les repas se prennent au centre dans des restaurants variés ou en pique-nique.  
Paris de ces jours la capitale offre ses plus beaux spectacles grâce à son activité culturelle de jour comme de nuit. Découvrez les grands monuments, concerts... Ce séjour est idéal pour tout amoureux d'un Parisien.  
• Théâtre • Tour Eiffel • Disneyland • Versailles • Croisière sur la Seine

Tranche d'âge	*Tarif (hors transport)
12 - 15 ans (8 jours)	672 €

Pour l'organisation du transport, nous consulter.



## SÉJOUR ITINÉRANT ITALIE - SICILE

DATES : 05/08 au 21/08 (17 jours) 14 / 17 ans

HÉBERGEMENT : Un fort avec camping sous tentes. Prévoir sac de couchage et matelas mousse.

CIRCUIT : L'Italie son soleil généreux, son histoire, pour vivre un séjour culturel, touristique et convivial.  
Rome, Naples, Pompéi, Capri et découvrir les paysages, faire les premières baignades sur les plages de sable fin. Tour de Sicile à partir de Taormine jusqu'à la Mille au passage à Capri, Taormine, Agrigentes, dans les Capri et Agrigentes, visiter de Milazzo et de Taormine, Capri, Taormine, Agrigentes, une ascension du Stromboli, petit tour par l'île de Vulcano à travers l'île des volcans, retour sur le continent avec une escale à Palermo. Et pour finir l'île de Capri.  
Le séjour est assuré par un professionnel, pense par l'équipe pédagogique. Des médicaments pourront intervenir en fonction d'éléments liés à l'été, mais aucun médicament.  
Un grand tour sera à disposition pendant la durée du séjour.

INDISPENSABLE : Carte d'identité, passeport, validité autorisation de sortie du territoire, attestation carte européenne d'assurance maladie, test de natation (20m), délivré en piscine.

Tranche d'âge	*Tarif (hors transport)
14 - 17 ans (17 jours)	1 382 €

Pour l'organisation du transport au départ d'Avignon Provence, Jouleux, Nice, pour un départ du département 04, 05, 94, nous consulter.

## AUTRES DESTINATIONS

Découvrez les 200 séjours que proposent les PEP sur [www.166PEP.org](http://www.166PEP.org)

mgcn.fr

Plus de 95% des cotisations acquises par la MGEN sont redistribuées pour les soins et les services rendus à ses adhérents.

C'est, de loin, le plus important des taux de redistribution pratiqués en France par les complémentaires santé.

C'est surtout la concrétisation de la solidarité et du non profit, que la MGEN doit aux 3,5 millions de personnes qu'elle protège.

“  
**95%**  
des cotisations  
**reversées**  
aux adhérents  
**sous forme**  
de prestations :  
bien plus qu'une  
**mutuelle,**  
la référence  
**solidaire !**  
”



**MGEN**

MUTUELLE SANTÉ • PRÉVOYANCE • DÉPENDANCE • RETRAITE

MGEN Mutuelle Générale de France est une société à but non lucratif, agréée par l'État en tant que mutuelle de santé. Elle est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Santé (FFMS) et de la Fédération Française des Mutuelles de Prévoyance (FFMP). Elle est également membre de la Fédération Française des Mutuelles de Retraite (FFMR). MGEN est agréée par l'État en tant que mutuelle de santé, de prévoyance et de retraite. Elle est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Santé (FFMS) et de la Fédération Française des Mutuelles de Prévoyance (FFMP). Elle est également membre de la Fédération Française des Mutuelles de Retraite (FFMR).

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes	Bouches-du-Rhône, Vauv et Alpes Maritimes	Vaucluse
<b>Prendre contact avec Les PEP 05</b> Domaine des Marronniers - Bât. Les Hirondelles 3 05000 GAP tél. 04 92 53 71 51 lespep05@lespep.org	<b>Prendre contact avec Les PEP 13</b> 5, Bd Albert Schweitzer 13090 AIX-EN-PROVENCE tél. 04 42 52 72 00 lespep13@lespep.org	<b>Prendre contact avec Les PEP 84</b> 178 av. Louis Lépine, Bât C, ZAC Ste Anne Est 84700 SORGUES tél. 04 90 31 11 30 lespep84@lespep.org

## BULLETIN D'INSCRIPTION P.E.P.

*Tout bulletin d'inscription doit être dûment complété et obligatoirement accompagné d'un chèque d'ACCOMPTE de 150 euros*

### COORDONNEES DE L'ENFANT

### SEJOUR

NOM : ..... LIEU : .....

Prénom : ..... Sexe : M F DATES : .....

Date de naissance ..... Age : ..... LIEU DE DÉPART : .....

Etablissement scolaire fréquenté ..... TARIF : .....

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse complète : .....

Téléphone personnel : ..... Téléphone travail : .....

Téléphone portable : ..... Courriel : .....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de règlement des séjours figurant dans la documentation et m'engage à les respecter sans restriction.

A ..... le .....  
Ecrire en toutes lettres Signature  
"lu et approuvé"

*En référence au titre VI de la vente de voyages ou séjours. Décret n° 94-490 du 15 juin 1994.*

#### ASSURANCE

L'assurance, comprise dans le prix du séjour, couvre l'ensemble des activités proposées, ainsi que les transports lorsqu'ils sont organisés par les P.E.P.

#### PAIEMENT

Le solde du séjour doit être réglé au plus tard 8 jours avant le départ. Les bons CAF, les chèques vacances, les bons MSA sont acceptés.

#### SOINS MEDICAUX

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecin, pharmacie, analyse, etc.) seront facturés aux familles. A réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir le remboursement de la Sécurité Sociale et de leur mutuelle.

#### INSCRIPTION

Les bulletins d'inscription sont pris en compte dans leur ordre d'arrivée. La confirmation d'inscription que vous recevrez indiquera le séjour retenu et les modalités pratiques de départ. En cas de séjour complet, des propositions de remplacement seront communiquées aux familles.

#### RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement.

#### ANNULATION

Sauf cas de force majeure (fournir un justificatif),

- + de 30 jours avant le départ, retenue de 70 €
- entre 30 et 21 jours avant le départ, retenue de 25%
- entre 20 et 15 jours avant le départ, retenue de 50%
- entre 14 et 7 jours avant le départ, retenue de 75 %
- - de 7 jours avant le départ, retenue de 90%
- non présentation au moment du départ, retenue totale